

TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE

SESSION 2008

NOTE

éventuellement assortie de propositions établie à partir de l'analyse d'un dossier remis au candidat, tenant compte du contexte technique, juridique ou financier lié à ce dossier. Ce dossier porte sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt

Durée : 3h00

Coefficient : 4

SPECIALITE : PAYSAGES ET GESTION DES ESPACES NATURELS

Vous êtes technicien supérieur territorial au sein de la ville XYZ, commune urbaine de plus de 100 000 habitants, et responsable de la gestion des arbres sur l'ensemble de la zone urbanisée.

Le directeur des services techniques vous demande de rédiger, dans une première partie, exclusivement à l'aide des éléments du dossier, une synthèse sur la gestion des arbres en milieu urbain, **12 points**

puis, dans une deuxième partie, de préciser la méthode de gestion de l'arbre que vous préconisez en commentant : sa place en milieu urbain, la cohabitation avec son environnement, les contraintes à prendre en compte dans la gestion au quotidien du domaine public. **8 points**

Document 1 : « L'arbre : ses fonctions » - Ville de Mulhouse - 4 pages

Document 2 : « L'arbre de rue en plein renouveau » - Le Moniteur - 1^{er} juin 2007 - 4 pages

Document 3 : « Des corridors biologiques en ville : pourquoi, comment ? » - Technicités - 8 mai 2005 - 2 pages

Document 4 : « Pour un élagage raisonné » - Technicités - 23 février 2006 - 2 pages

Document 5 : « La protection des arbres en ville » - Paysage Actualités - Décembre 2007 / Janvier 2008 - 2 pages

Document 6 : « Les arbres de bord de routes. A gérer avec précaution » - Paysage Actualités - Décembre 2007 / Janvier 2008 - 2 pages

Document 7 : « Gérez vos arbres en respectant le développement durable » - Paysage Actualités - Octobre 2006 - 2 pages

Document 8 : « Ottawa : Programme d'élagage des arbres » - www.ottawaforest.ca - 2 pages

Reproductions effectuées par le CIG Petite Couronne avec l'autorisation du CFC. Toute nouvelle reproduction interdite.

Ce document comprend : un sujet de 1 page, un dossier de 20 pages.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL
CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
SESSION 2008

Epreuve :

Note assortie de propositions

SPECIALITE : PAYSAGES ET GESTION DES ESPACES NATURELS

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Ce document comprend : un sujet de 1 page, un dossier de 20 pages.

- ↳ **Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.**
- ↳ **Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.**
- ↳ **Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.